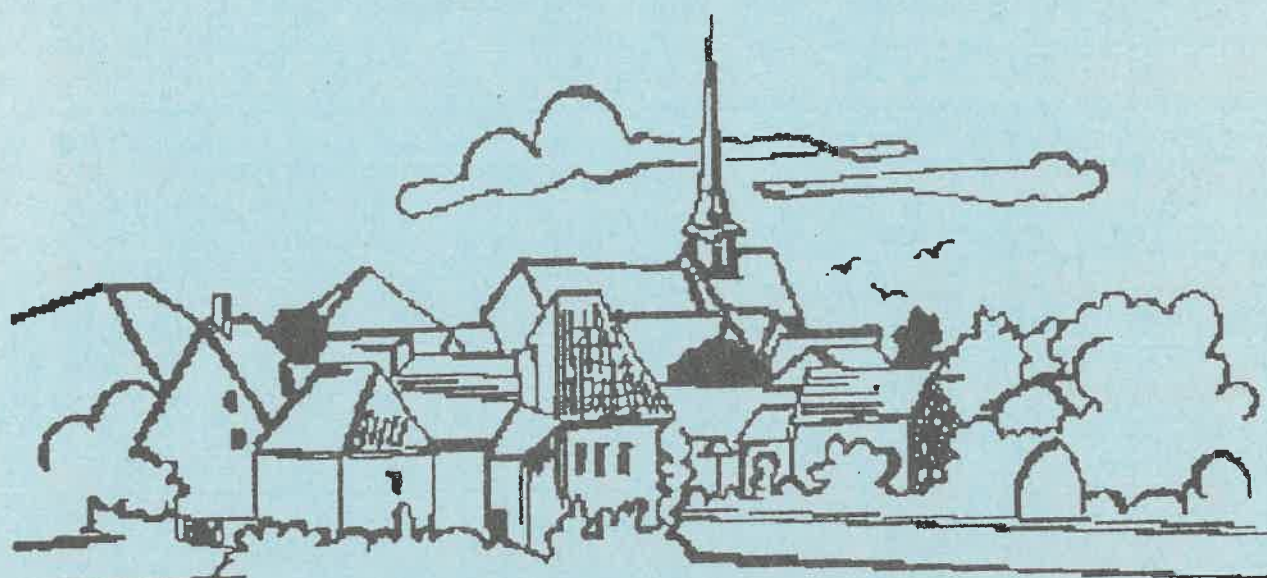


BULLETIN MUNICIPAL



Saint Palais



N° 6

Mai 1997



Sommaire



Le mot du Maire	1
Compte administratif 1996	2 - 3
Budget prévisionnel 1997	4 - 5
Travaux	6 - 7
Ecologie	8
Infos pratiques	9 - 13
Sports et loisirs	14
Associations	
■ Les Amis de la Bibliothèque	15
■ Fraternité St Palais - Caldarusanca	16
■ Coopérative Scolaire	17
■ Association de Parents d'Elèves	18
■ A.D.M.R	19
■ Marché de Potiers	20 - 21
Artisans - Commerçants	22 - 23
Etat Civil	24
Horaires des cars	25

Le mot du Maire

1977...1997

20 ans déjà passés au service de la commune de Saint Palais.

Une très grande marque d'estime de la part des électeurs envers une équipe qui a à cœur le développement de notre village.

Que de transformations durant ces 20 années : *salle des fêtes, école, bibliothèque, préau, cantine, garderie, parc de loisirs, tennis, basket, éclairage public, voirie, assainissement, etc...*

Des réalisations appréciées par chacun d'entre vous et qui permettent (si l'on a la fibre rurale) d'apprécier la vie dans notre village de Saint Palais.

Quelques regrets au milieu de tout cela :

- un individualisme forcené qui engendre de gros problèmes pour les associations locales qui manquent souvent d'aide, mais pas de critique. Pourtant la vie associative est indispensable ; elle est la source de la fraternité et de la solidarité ; elle est à la base de la démocratie.

Alors aidons-la.

- et depuis peu de temps, l'apparition d'un vandalisme adolescent (toilettes, tennis, benne à papier,) qui semble ignoré des parents, mais qui coûte cher à l'ensemble des contribuables.

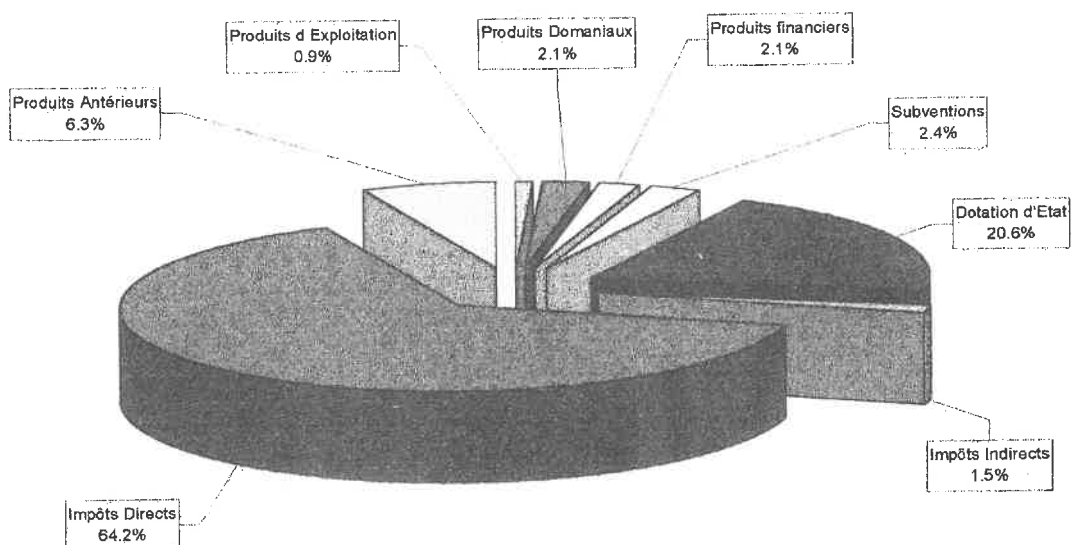
Arrêtons cela au plus vite.

Pour clore ces quelques mots, essayez de faire comme vos élus :

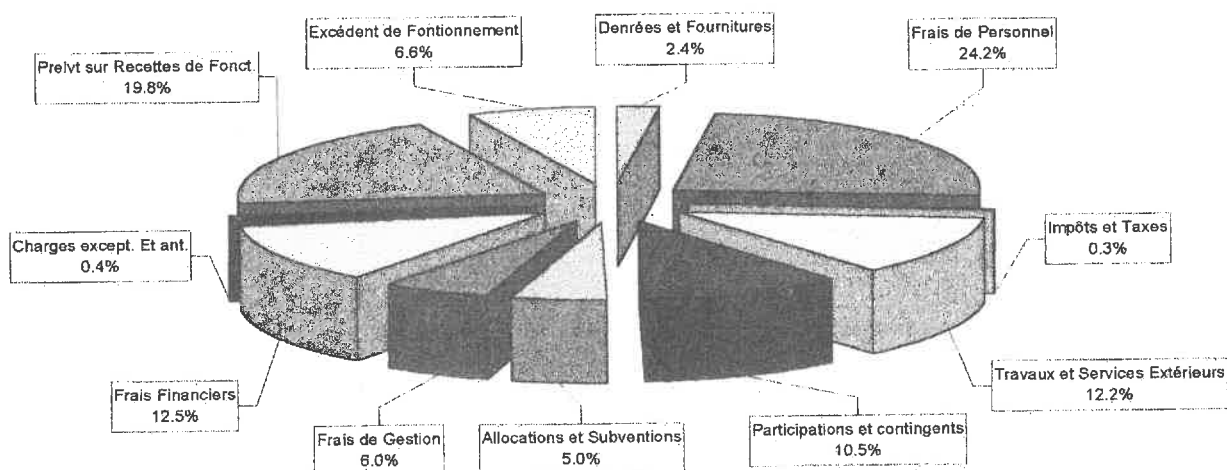
**AIMEZ VOTRE VILLAGE, FAÎTES LE CONNAÎTRE ET AIMER, ET
ALORS VOUS L'APPRÉCIEREZ.**

COMPTE ADMINISTRATIF 1996

Recettes de fonctionnement 2 388 326 Frs



Dépenses de fonctionnement 2 388 326 Frs

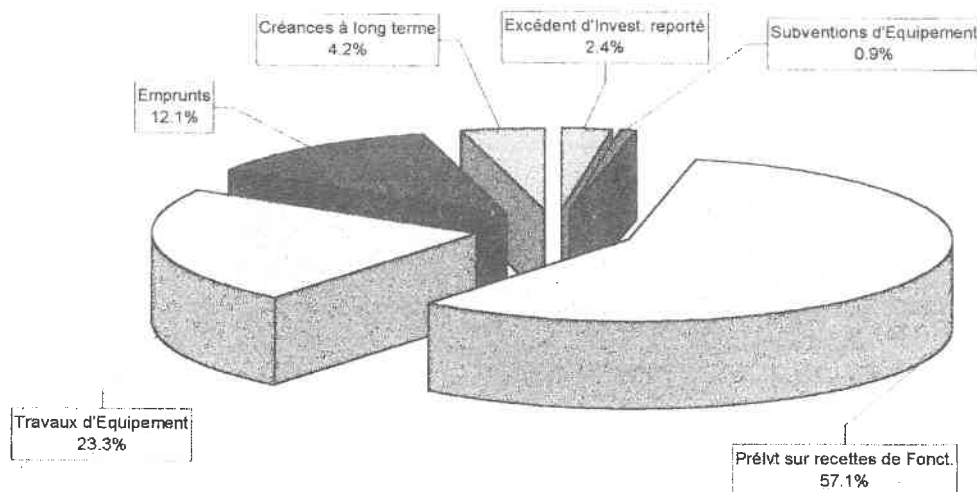


Le taux des 4 Taxes en 1996 :

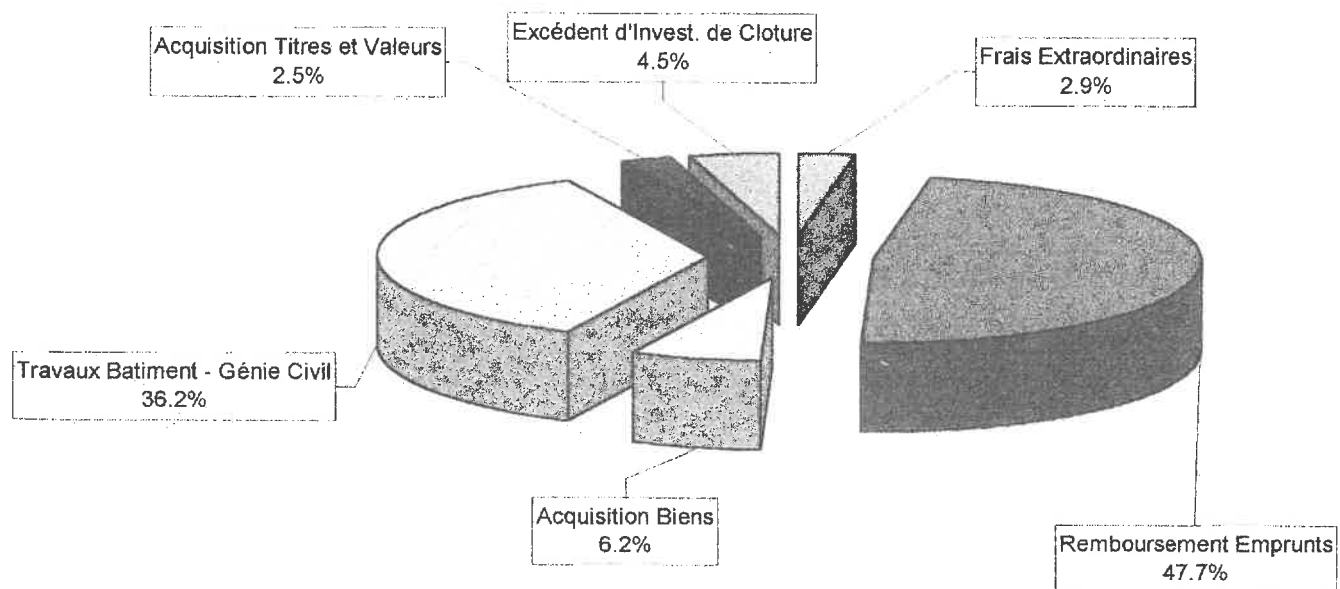
Taxe d'habitation : 11.28 % - Foncier Bâti : 10.02 % - Foncier non Bâti : 38.29 % - Taxe Professionnelle : 10.59 %

Compte Administratif 1996

Recettes d'investissement 827 864 Frs

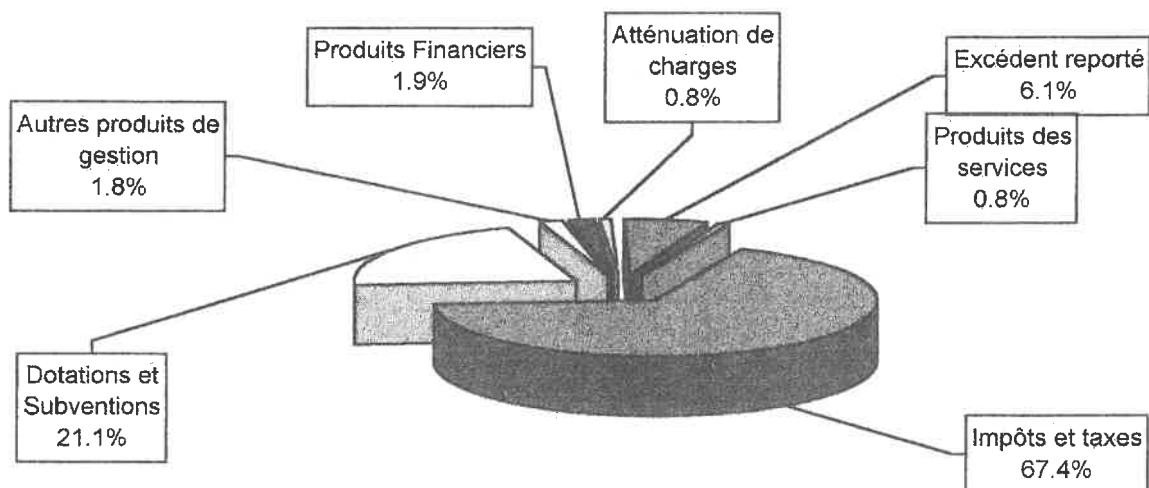


Dépenses d'investissement 827 864 Frs

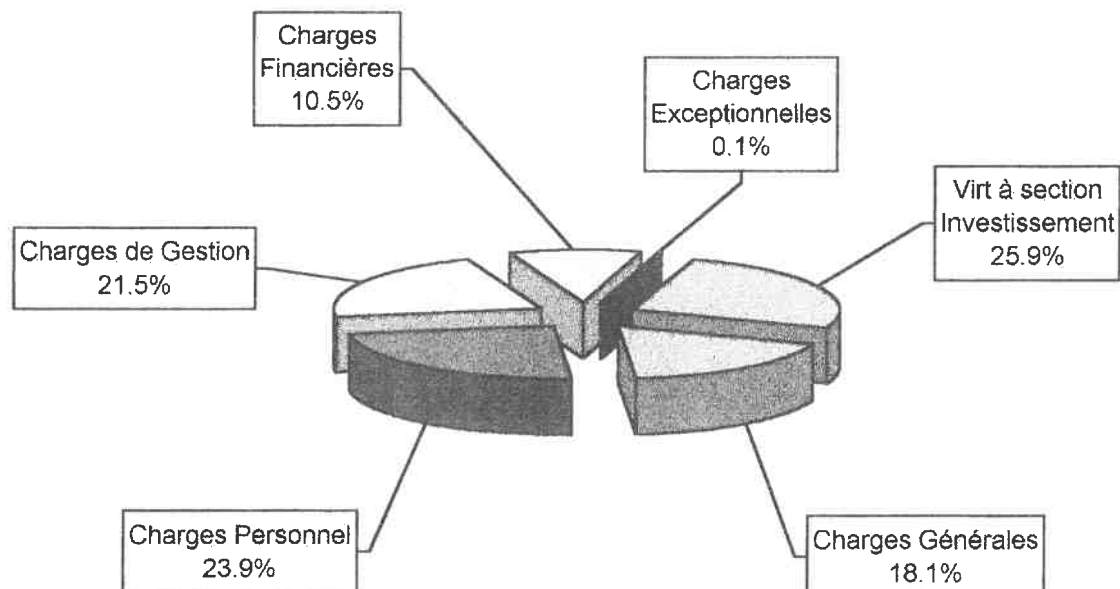


Budget Prévisionnel 1997

Recettes de Fonctionnement 2 584 314 Frs



Dépenses de Fonctionnement 2 584 314 Frs

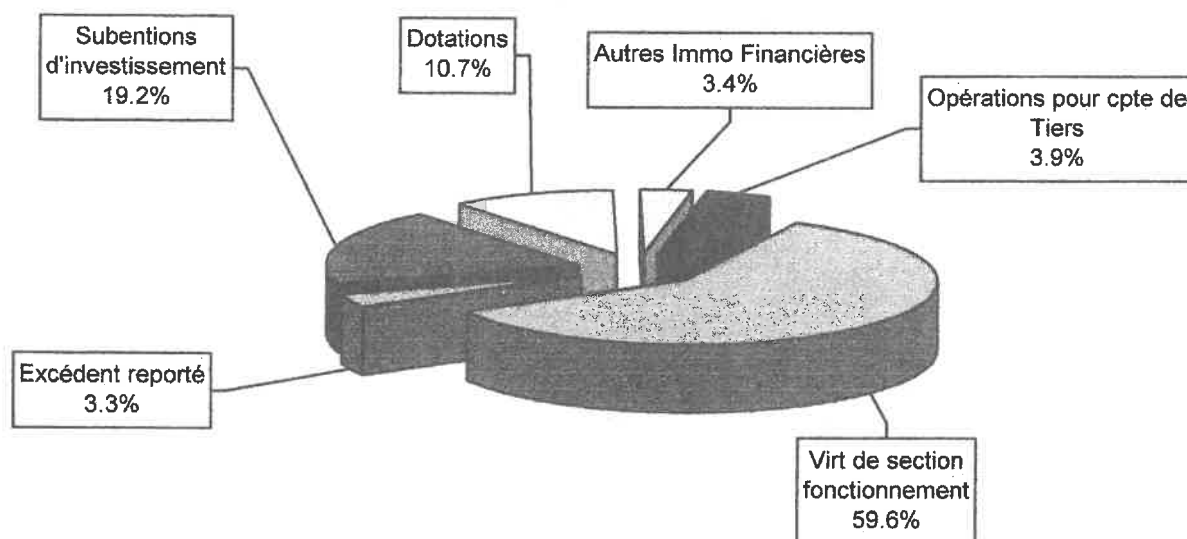


Le taux des 4 Taxes en 1997 :

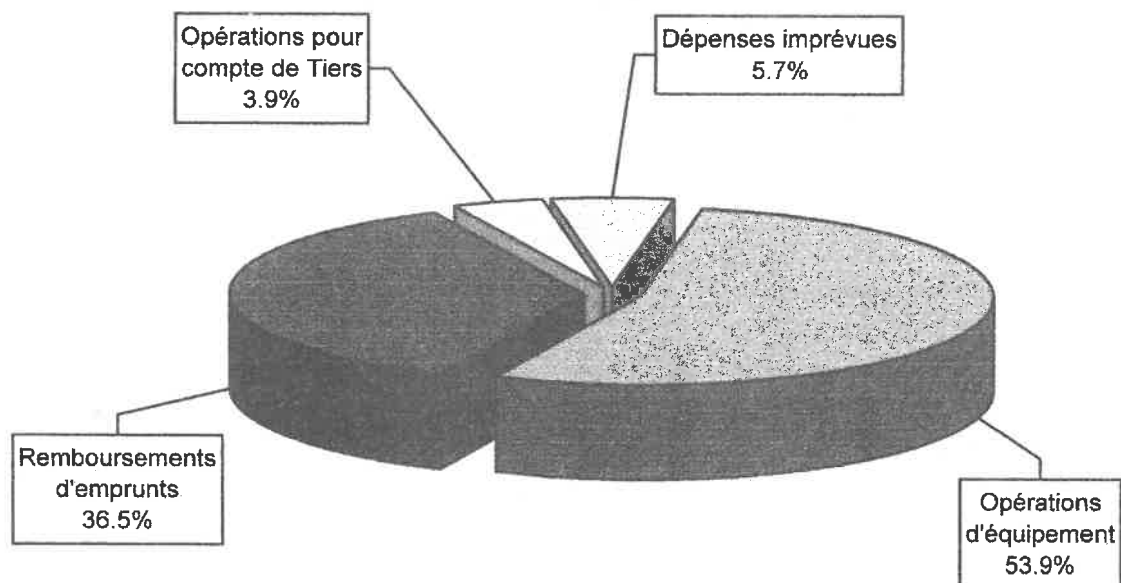
Taxe d'habitation : 11.45 % - Foncier Bâti : 10.17 % - Foncier non Bâti : 38.86 % - Taxe Professionnelle : 10.75 %

Budget Prévisionnel 1997

Recettes d'investissement 1 125 203 Frs



Dépenses d'investissement 1 125 203 Frs



Travaux réalisés en 1996

Montant total : 748 768 Frs

Agencement de la mairie :

Mobilier de bureau	5 710 Frs
Travaux	34 726 Frs

Ecole :

Mobilier et matériel scolaire	7 525 Frs
Matériel cantine	1 880 Frs
Panneaux de signalisation	4 650 Frs

Voirie :

Aire de manœuvre C.T.S.P.	
« Les Bruyères »	23 185 Frs
V.C N° 7	9 226 Frs
Impasse du chat	17 485 Frs
Poteau d'incendie	9 009 Frs
Entretien voirie	26 200 Frs

Assainissement :

Hydraulique du Moulon :	10 242 Frs
6 ^{ème} Tranche :	398 062 Frs



Travaux de l'Eglise :

Réfection du chœur :	145 294 Frs
----------------------	-------------

Eclairage public :

Clocher de l'église	24 043 Frs
---------------------	------------

Autres :

Panneau d'information	4 295 Frs
Voiture d'occasion	20 000 Frs
Achat logiciel	7 236 Frs

Et encore :

Les employés communaux et la tonte...

Entretien du terrain de foot	15 tontes (42 heures)
Entretien du parc de loisirs	12 tontes 71 heures
Entretien du cimetière	13 tontes (23 heures)
Entretien de la lagune	5 tontes (5heures)
Entretien école et atelier	11 tontes (20 heures)
Entretien des chemins	7 jours de girobroyeur

Soit 161 heures de tonte et 35 heures de broyage dans les chemins.

Ecologie

Opération Nettoyage de printemps 1997

Le 22 mars 1997, une soixantaine de participants dont les enfants de l'école au nombre de 21 ont parcouru 40 Km sur les routes communales et en forêt domaniale de Saint Palais afin de collecter papiers et plastiques jonchant la campagne.

Le bilan laisse à réfléchir sur les problèmes d'environnement :

30 sacs poubelle ont été récoltés

Le tracteur communal ainsi que deux autres tracteurs avec remorque mis gracieusement à disposition par des agriculteurs ont sillonné les différents sites acheminant **6 tonnes de ferraille** vers le dépôt de l'entreprise Gilles SAINJON qui assura fort gentiment l'évacuation des montres.

Le Conseil Municipal remercie vivement les Associations de Saint Palais, les enfants de l'école, l'O.N.F, l'entreprise Gilles SAINJON, les agriculteurs et les particuliers qui ont permis la réussite de l'opération.

Shéma directeur d'hydraulique

En 1996, la commune de Saint Palais qui souhaitait programmer l'aménagement de différents sites régulièrement inondés a demandé la réalisation d'une étude portant sur un schéma Directeur d'Hydraulique Agricole.

Lors d'une rencontre avec un technicien de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, différents secteurs furent évoqués, tant sur le domaine communal que sur le domaine privé.

Une étude détaillée permet de s'orienter vers un programme réparti en plusieurs tranches annuelles.

- Ces travaux subventionnés permettront au cours de l'année 1997 d'exécuter sur le domaine communal la remise en forme de la rivière depuis la départementale D 940 jusqu'au terrain de sports.
- Une étude menée sur la route de Saint Martin d'Auxigny a permis de retenir un programme visant à éviter les coulées de boue et d'eau déferlant lors d'orages ou de pluies diluviennes.
- Les autres travaux retenus sont la réfection des aqueducs du lieudit « La Boudue » ainsi que les travaux concernant des particuliers qui pourront ainsi bénéficier des subventions associées.
- Il est à noter que deux gués sur des chemins communaux peu utilisés seront reconstitués comme à l'ancien temps.

Infos pratiques ...

Ouverture de la Mairie

- tous les jours de 9h à 12h
- mardi et jeudi de 15h à 18h
- permanence du Maire : mercredi matin et samedi matin sur rendez-vous.
- Permanence des adjoints : sur rendez-vous.

Documents disponibles à la Mairie

- les pièces d'état civil
- les demandes de cartes d'identité et de passeport
- les déclarations de perte de pièces d'identité
- les demandes de permis de construire
- les demandes de certificats d'urbanisme
- les cartes de séjour pour les étrangers
- les certificats de domicile
- le recensement militaire
- les inscriptions sur les listes électorales
- les imprimés nécessaires à la vente d'un véhicule
- le retrait d'un permis de conduire
- etc...

Tarifs de location de la salle communale

	<u>Habitants de la Commune</u>	<u>Habitants hors de la Commune</u>	
■ A but lucratif	500 Frs	1 221 Frs	} + frais d'électricité
■ Sans but lucratif	300 Frs	971 Frs	
■ Associations	300 Frs	971 Frs	
■ Banquets	500 Frs	1 221 Frs	
■ Vins d'honneur	250 Frs	497 Frs	
■ Caution	600 Frs	600 Frs	

Garderie

La municipalité met un service de garderie à la disposition des enfants scolarisés à Saint Palais.

- jours d'accueil : lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Horaires : le matin de 7h30 à 9h - le soir de 16h30 à 18h30
- Tarif : matin **6 Frs** - soir **7 Frs**

Cantine scolaire

Les repas sont fournis par la SEMIARC de Bourges. La livraison est assurée chaque jour par liaison froide.

Le prix du repas est facturé 17,70 Frs.

Madame Joëlle Desmoulières, employée communale, en assure la surveillance et la gestion.

Taxe d'assainissement

Le montant de la taxe d'assainissement est fixé à **7 Frs par M³** d'eau sur la base de la consommation constatée par la SAUR l'année précédente.

Taxe de raccordement

Le montant de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement est de :

- **2 500 Frs** pour le raccordement des habitations existantes
- **12 000 Frs** pour le raccordement des constructions neuves (ou la transformation de bâtiments existants en locaux d'habitation).

Benne à verre

Au cours du dernier semestre 1996, **plus de 10 tonnes** de verre ont été collectées par le Société VERDOME

Il est rappelé qu'il est impératif de n'y déposer que du verre. (bouchons, capsules, plastique, pots de fleur, etc... sont interdits).

Benne à papiers - cartons

Ecrasez vos cartons avant de les déposer dans la benne, les interventions pour la vider seront moins fréquentes et les charges de la communauté de communes allégées d'autant.

Transport Scolaire

(57 enfants inscrits)

- Circuit interne Saint Palais Ecole primaire
- Transport Collège d'Henrichemont
- Ligne régulière Bourges – Gien

Tarifs du cimetière

Cimetière :

- | | |
|-----------------------|---------|
| ■ Concession 30 ans | 475 Frs |
| ■ Concession 50 ans | 711 Frs |
| ■ Exhumation | 397 Frs |
| ■ Creusement de fosse | 715 Frs |

Colombarium :

- | | |
|---------------|-----------|
| ■ Case 15 ans | 765 Frs |
| ■ Case 30 ans | 1 092 Frs |
| ■ Case 50 ans | 1 638 Frs |

Conservation de vos documents

UN AN	
Vie Familiale Suivant le cas: Appareils Ménagers Voiture Devis	- Quittances de radio et télévision - Factures de déménageurs ou transporteurs - Factures, bons de garantie, notices pendant la vie de l'appareil - Facture, carnet d'entretien jusqu'à la revente - Jusqu'à l'établissement de la facture ou dix ans
DEUX ANS	
Vie Familiale	- Souches de carnets de chèques, talons de mandats - Mais, les organismes ont les mêmes délais et vous risquez de ne plus avoir de preuves de vos règlements. - Alors, revoyez les paragraphes précédents. - Relevés et quittances téléphoniques - Notes des médecins, pharmaciens et dentistes - Factures de commerçants (sauf objets de valeur).
CINQ ANS	
Vie Familiale	- Quittances de loyers, gaz, électricité - Justification du paiement: des cotisations de Sécurité Sociale, des arrérages de rentes, des intérêts des sommes prêtées, des pensions alimentaires et des dommages et intérêts. - Factures d'entretien courant.
SIX ANS	
Fisc	- Déclarations de revenus. - Reçus ou preuves des règlements d'impôts - Correspondances avec l'inspecteur des impôts ou le percepteur. - Toutes correspondances des services fiscaux, même à une ancienne adresse. suspendent la prescription. Les six ans sont donc théoriques et il vaut mieux tabler sur dix ans.
Vie Familiale	- Volets de règlement de la Sécurité Sociale et des Allocations Familiales.
TRENTE ANS	
Biens Immobiliers	- Devis, factures acquittées, correspondances concernant les architectes et entrepreneurs. Leur responsabilité est "décennale" mais la prescription de l'action en paiement est trentenaire. - Certificats de ramonage
Assurances	- Quittances des paiements de primes.
PENDANT LA VIE ENTIERE	
Situation familiale	- Livret de famille - Contrat de mariage - Jugement de divorce et acte de liquidation de communauté - Acte d'adoption ou de reconnaissance d'enfant - Testament.

Situation professionnelle	- Contrats de travail ou lettre d'engagement - Bulletins de salaire : Les entreprises ne sont légalement tenues de conserver les livres de paie, le registre du Personnel et le registre des salaires que 5 ans. Vous risquez fort d'en avoir besoin pour votre "reconstitution de carrière". - Dossiers de chômage et volets de règlements - Dossier de retraite Sécurité Sociale - Relevés de points des Caisses de retraite complémentaire - Correspondance avec ces Caisses - Livret d'inscrit maritime. - Relevés de points des Caisses de retraite complémentaire - Correspondance avec ces Caisses
Situation militaire	- Livret militaire - Titre de libération définitive du service militaire - Certificat de bonne conduite - Constats de blessures et tous papiers se rapportant aux maladies contractées en service - Textes de citations - Cartes du combattant, de déporté, d'interné - Certificats de permanence aux FFI - Diplôme de reconnaissance de la nation pour les combattants d'AFN
Scolarité	- Diplômes universitaires - Diplômes ou attestations de stages de formation continue
Santé	- Carte de Sécurité Sociale - Carnets de santé - Analyses et radios - Certificat de vaccinations - Ordonnances en cas de maladie grave - Dossier complet en cas d'accident, notamment du travail - Carte de groupe sanguin (sur soi).
Biens de famille et immeubles	- Titres de propriété - servitudes documents concernant les successions ou les donations recueillies - Règlement de copropriété, comptes rendus des assemblées, comptes, correspondance avec le syndic - Contrats de prêts immobiliers (construction, amélioration), bordereaux de remboursements - Factures et travaux importants. Penser à la loi sur les plus-values et aux "récompenses" entre époux au moment de la succession - Reçus de frais de notaire et frais supplémentaires d'enregistrement
Biens immobiliers	- Factures d'achats faits à l'étranger - Livrets d'épargne - Factures d'achats des bijoux, objets d'arts et tous objets de valeur, avec photos. Pensez au vol et aux plus-values - Pièces justificatives et photos pour les biens recueillis dans une succession
Logement loué	- Bail ou engagement de location - Etat des lieux à l'entrée - Correspondance avec le propriétaire - Factures de travaux - Contrats d'abonnements eau, gaz, électricité, téléphone En cas de déménagement, garder toutes les pièces précédentes au moins 5 ans.
Assurances	- Polices d'assurances - Doubles des lettres de résiliation et accusé de réception de ces lettres
Action en justice	- Une fois l'action terminée, réclamer toutes les pièces à votre avocat (dont les obligations de conservation sont limitées) et lui demander quelles pièces garder et combien de temps.

Sports et loisirs au Parc des Plantes.

L'effectif de la section tennis reste stable puisque une soixantaine d'adhérents composent le groupe réparti de la manière suivante :

40 adultes

10 adolescents de 14 à 18 ans

10 enfants de moins de 14 ans

Le prix de la cotisation annuelle est de :

Adultes	100 Frs
Adolescents (de 14 à 18 ans)	50 Frs
Enfants (moins de 14 ans)	20 Frs

Un chalet comprenant sanitaires et vestiaires est mis à la disposition des adhérents et visiteurs du parc.

La fréquentation du lieu, de plus en plus importante offre des activités sportives ou tout simplement une belle promenade le long des pelouses et arbres entretenus par les employés communaux.

Le terrain de basket, conçu de manière à s'intégrer au cadre, connaît un franc succès.

Une petite suggestion : *que les personnes qui ne connaissent pas encore le parc des Plantes orientent leur promenade route des Reddes, ils seront agréablement surpris.*

Association Les Amis de la Bibliothèque

En début d'avril 1997, 46 familles sont inscrites à la Bibliothèque Municipale. Ses adhérents (135 adultes et 80 enfants) ont à leur disposition environ 3 500 volumes des plus variés, ainsi que des cassettes audio et des CD.

Animatrices : Mesdames Dominique CORMORECHE, Annette CHOLLET, Anne Marie PERRENNOU, Monique LALANNE, Marie Claire FUSCIEN et Mesdemoiselles Chantal JACQUET, Véronique GOIN vous accueillent avec plaisir les :

- Lundi : 18H30 à 19H30
- Mercredi : 15H à 16H30
- Samedi : 10H30 à 12H
- Vendredi : scolaires

Pendant les mois de juillet et août, seule la permanence du **samedi est maintenue**.

Au cours de l'année 1996, deux expositions, prêtées par la Bibliothèque Centrale de Prêt, vous ont été présentées :

- 30 et 31 mars : « Les vieux métiers »
- 17 et 18 novembre : « Les dessins animés »

Pour 1997, les thèmes choisis sont :

- 5 et 6 avril : « L'enluminure »
- 11 et 12 octobre : « L'espace »



En forêt de Tronçais

Le 7 juillet 1996, une quarantaine de personnes ont découvert, malgré un temps peu propice pour une promenade, la flore et la faune de la forêt de Tronçais ainsi que l'histoire de la métallurgie à la fin du XVIII^e siècle.

Le 6 juillet 1997, les « Amis de la Bibliothèque » vous proposent une journée dans la région d'Amboise (aquarium, parc des mini - châteaux, caves...)

L'équipe bénévole de la Bibliothèque sera toujours heureuse de vous accueillir encore plus nombreux.

Les activités de l'Association s'étendent à deux ateliers :

- Atelier « Accueil-amitié-dynamisme » : travaux manuels divers, jeux de société vous sont proposés tous les mercredis de 14 H 30 à 17 H 30.
- Atelier de peinture sur soie : animé par Katia DUMONT 2 fois par mois pendant les périodes scolaires.

Présidente : Dominique CORMORECHE 10 Route de Grangeneuve à Saint Palais (Tel. 02 48 66 00 40)

Trésorière : Marie-Claire FUSCIEN 7 Route d'Allogny à Saint Palais (Tel. 02 48 66 01 01)

Secrétaire : Annette CHOLLET Chemin Saint François à Saint Palais (Tel 02 48 66 00 14)

Directeur de publication : J.P FUSCIEN, Maire de St Palais

Réalisation : Commission Municipale d'Information

ASSOCIATION FRATERNITE SAINT PALAIS CALDARUSANCA

Bilan activité

L'année 1996 a été marquée pour nos amis par les élections présidentielles qui ont provoqué un changement de gouvernement. Il est trop tôt pour constater une évolution de la situation économique et des conditions de vie. Il est aussi trop tôt pour apprécier les retombées de la visite en Roumanie du président Chirac et en particulier de l'amélioration des conditions d'obtention de visas pour les Roumains.

En ce qui nous concerne, notre action s'est poursuivie dans deux directions principales : l'aide à l'achèvement du bâtiment du village, qui je le rappelle, doit servir de salle de réunion et de spectacle, de dispensaire et de bibliothèque. Ce bâtiment est pratiquement terminé ; des fêtes de famille et des fêtes locales y ont déjà eu lieu et l'inauguration officielle pourrait y être organisée cet été. Deuxième point positif, l'aide à la population en matière de santé commence à prendre forme, le médecin local s'y implique de plus en plus et les médicaments qu'il peut obtenir par l'intermédiaire de nos amis de Mutuelle Amitié Partage de Quimper, commencent à être distribués, ce qui dans le contexte de la protection sociale déplorable qui existe là-bas, est pour le moins bienvenu.

Objectifs 97

Ces deux actions vont être poursuivies, en particulier, l'incitation à la création d'une association locale qui pourrait permettre d'obtenir plus facilement des médicaments qui font tant défaut.

Autre projet, favoriser la venue d'un stagiaire dans une exploitation agricole de la région. Un jeune ayant une formation d'ingénieur agronome et désirant faire partager ses compétences aux habitants de Caldarusanca est particulièrement intéressé. Nous avons pensé aussi faire venir un ou plusieurs enfants présentant certaines dispositions pour la pratique du français et dont les revenus des parents ne permettent pas de leur offrir le voyage.

Toute participation dans le cadre de diverses manifestations qui pourront être organisées dans le cours de l'année pour améliorer nos moyens matériels sera accueillie avec grand plaisir et reconnaissance.

Ceux qui désireraient des renseignements supplémentaires ou participer plus activement à notre action peuvent contacter les personnes suivantes

<i>Le Président :</i>	<i>JJ Durand</i>	<i>les Giraudons</i>	<i>St Palais</i>	<i>48660122</i>
<i>La Secrétaire :</i>	<i>A Philippe</i>	<i>Rte de St Martin</i>	<i>St Palais</i>	<i>48660084</i>
<i>Le Trésorier :</i>	<i>L Millet</i>	<i>Rte de St Martin</i>	<i>St Palais</i>	<i>48660304</i>

L'école et la Coopérative scolaire.

L'école Publique de la commune accueille soixante élèves encadrés par trois enseignantes.

Sept enfants de Quantilly fréquentent régulièrement la classe maternelle. A cinq ans, ceux-ci regagnent obligatoirement l'école primaire de leur village.

La coopérative scolaire permet à tous les élèves de participer à des sorties pédagogiques ou à des spectacles appréciés de tous :

- ♦ Le 15 octobre 1996, les 2 classes primaires se déplaçaient à St Georges pour assister à la représentation de « L'eau à la bouche » organisée par la Fédération des Œuvres Laïques du Cher.
 - ♦ Le 14 novembre 1996, une représentation musicale « L'arc en ciel sonore » leur était offerte à Fussy grâce à l'association Jeunesse Musicale de France.
 - ♦ Le 11 mars 1997, les petits de la classe maternelle applaudissaient « Musique au bout des doigts » à la salle des fêtes de Menetou Salon.
- 
- L'atelier musical**
- ♦ Fin mai 1997, les élèves de CE2 - CM1 - CM2 partiront pour 1 jour en classe de découverte à Saint Brévin et pourront découvrir les paysages et les richesses de la mer.
 - ♦ Ce séjour a été co-financé par la commune de St Palais (7 000 Frs), la coopérative scolaire (5 000 Frs), l'association de Parents d'élèves (6 300 Frs), le Conseil Général (6 615 Frs et les familles.

Tous les élèves de l'école préparent activement un conte musical « Le chant des sirènes ». Ils le présenteront le mardi 10 juin 1997 à 20 H au Centre Communal de Saint Palais.

Pour tous renseignements concernant l'école,
Contacter :

Mme PERRENNOU Anne Marie
Directrice de l'école
Tel. 02 48 66 01 26

Association des Parents d'Elèves de Saint Palais

L'ASSOCIATION A GRANDI... ELLE A 18 MOIS

C'est en octobre 1995 que notre association a vu le jour, Elle effectue aujourd'hui ses premiers balbutiements ...

- ♦ le 15 juin 1996 : ramassage des glands en famille et en forêt d'Allogny, sous un beau soleil d'automne, où nous avons fait une rencontre agréable : les élèves de l'école primaire de St Georges sur Moulon, accompagnés de leurs instituteurs et de quelques adultes.
- ♦ les 8, 9 et 10 novembre 1996 : 2^{ème} bourse aux jouets à la salle des Associations
- ♦ le 19 décembre 1996 : après-midi de Noël, en association avec la commune et la coopérative scolaire, avec un spectacle animé par Mr et Mme **MICHELETTY** et les enfants du cirque **ZAVATTA**, la distribution des jouets par le Père Noël et un petit goûter.
- ♦ Le 1^{er} février 1997 : soirée crêpes pour petits et grands. Nous regrettons que si peu de parents se soient déplacés.
- ♦ Le 15 mars 1997 : carnaval avec la participation de tous les élèves de l'école et de nombreux parents et amis.

Monsieur CARNAVAL, confectionné à l'école a été brûlé au milieu d'un cercle d'enfants.



Le bénéfice de ces soirées est entièrement destiné aux enfants :

- ♦ Participation financière à la classe de mer pour le cycle 3 - CE2, CM1, CM2 – (élèves de Mme **CHERET**), du 26 mai au 4 juin 1997 à St Brévin. L'association fera un don de 300 Frs par enfant.
- ♦ Les enfants des classes de Mesdames **PERRENNOU** et **BEAUVAIS** ne sont pas oubliés.

Malgré notre bonne volonté, nous sommes encore trop peu nombreux, et de nouveaux volontaires seraient les bienvenus afin de dynamiser et de renforcer notre équipe.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Patricia NOLF	présidente	Tel. 02 48 66 02 70	Claire DUMAS	vice-présidente	Tel. 02 48 66 00 09
Béatrice DAMADE	trésorière	Tel. 02 48 64 12 75	Didier NOLF	trésorier adjoint	Tel. 02 48 66 02 70
Nathalie ROMEUF	secrétaire	Tel. 02 48 66 03 11	Maryline CHAT	Secrét. Adjointe	Tel. 02 48 66 02 59

L'A.D.M.R. EST LÀ QUOI QU'IL ARRIVE !

- Vous avez des problèmes de santé ou un de vos proches est malade.
- Vous êtes seul(e) avec vos enfants et vous avez des difficultés pour vous occuper d'eux et assurer l'entretien de la maison.
- Votre famille va s'agrandir; la future maman a besoin d'être secondée.
- Vous vous sentez débordé(e).

EN FONCTION DE VOS PROBLÈMES ET DE VOTRE SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE NOUS TROUVERONS UNE SOLUTION.

- **LA TRAVAILLEUSE FAMILIALE**
Diplômée d'Etat, intervient pour seconder ou remplacer temporairement la mère ou le père de famille. Accompagne la famille dans la recherche d'un nouvel équilibre. C'est aussi une présence amicale et un soutien.
- **L'AIDE MÉNAGÈRE**
Vous aidera dans vos tâches familiales.
- **QUI PAIERA ?**
L'A.D.M.R. accomplira pour vous toutes les formalités de prise en charge par les organismes financeurs. Une participation vous sera demandée en fonction de vos revenus.
- **DOMICILE SERVICES DU CHER**
Association intermédiaire
Auxiliaires à Domicile intervenant chez toute personne ne pouvant être prise en charge par d'autres services.
Aucune démarche à effectuer, l'A.D.M.R. le fera.
Forfait horaire déductible par moitié des impôts
- **SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SIAD)**
Deux services de soins dans le département
LERE/VAILLY et AUBIGNY / NERE
- **PORTAGE DE REPAS À DOMICILE**
- **L'A.D.M.R. À ST MARTIN**
c'est aussi le **KANGOUROULE**, une halte-garderie itinérante pour vos tout petits.
Horaires et lieux : vendredi après-midi, salle polyvalente, route de Méry es Bois à St Martin, de 13h30 à 17h30 pour les enfants de 3 mois à 6 ans ! (8 F de l'heure).
Formalités d'inscription sur place avec le carnet de santé.
- **A.D.M.R. contact** : Mme FEVE, Présidente, pour St Martin d'Auxigny. Tel. 02 48 66 01 42.

LES ASSOCIATIONS A.D.M.R. SONT AGRÉÉES POUR LES EMPLOIS FAMILIAUX.

3^{EME} MARCHE DE POTIERS

samedi 24 mai et dimanche 25 mai 1997

LES 24 POTIERS VENUS DE 14 DEPARTEMENTS

BELLAMY Didier	69003	LYON
BLONDEAU Brigitte	58600	FOURCHAMBAULT
BOTTANI-DECHAUD	18250	LA BORNE
BOUYER Gilles	63390	GOUTTIERES
CACHELEUX Jean	58310	ST-AMAND EN PUISAYE
CAMPITELLI Eléonore	38000	GRENOBLE
CARDONA A. et J.	94200	IVRY SUR SEINE
CORNILLE H. et X.	18250	NEUILLY EN SANCERRE
DAT Evelyne	40140	SOUSTON
DELMOTTE G. et F.	18170	LE CHATELET
DRACHKOVITCH Siméon	58150	GARCHY
DUMAS Yvonne	69002	LYON
FORESTIER Claude	63870	ORCINES
FOUGEREAU Alain	78125	MITTAINVILLE
HOJSAN Dany	81260	CAMBOUNES
ISABEL Didier	30760	LAVAL ST ROMAN
JANSEN Suzanne	18250	NEUVY 2 CLOCHERS
POTELUNE Didier	18250	LA BORNE
STUTTGEN Monica	18220	AUBINGES
SYBESMA DE BAY	78170	LA CELLE ST CLOUD
TANG UY Hulya	28310	TRANCRAINVILLE
THIERION Jean François	18250	LA BORNE
WAXWEILER Christine	23400	ST DIZIER LEYRENNE
BRIQUETERIE DESIMPEL	18110	SAINT-PALAIS

LE LEXIQUE DU POTIER

ARGILE : roche meuble issue de la décomposition de roches primitives. Broyée et combinée à l'eau, elle devient malléable.

BARBOTINE : mélange d'argile et d'eau formant une boue liquide. La barbotine est utilisée par les potiers pour le collage des anses ou de tout autre élément décoratif rapporté avant cuisson, ou pour tracer, par coulage, un décor plus ou moins en relief sur la paroi d'une poterie. La barbotine sert également à couler des pièces dans des moules en plâtre.

BISCUIT (ou encore DEGOURDI) : état de terre, non encore émaillée, après la première cuisson. Il est nécessaire de cuire deux fois la terre, soit parce que sa température de cuisson est différente de la température de cuisson de l'émail, soit pour faciliter l'opération d'émaillage sur une terre durcie parce que déjà cuite.

CENDRES : les cendres végétales sont utilisées dans la confection des émaux à haute température (environ 1300°, grès et porcelaine). Elles permettent d'obtenir une grande richesse de tons, mais se maîtrisent très difficilement.

CERAMIQUE : terme général qui englobe tout produit à base d'argile, cuit et durci à des températures variant de 600° à 1350°, tel que faïence, grès, porcelaine, tuiles, briques, etc...

CHAMOTTE : argile cuite concassée. Elle est ajoutée à une terre crue afin de la rendre plus résistante, comme le gravier dans le ciment. Le but peut être aussi de donner à la terre un aspect plus rustique.

COLOMBINAGE :

méthode pour monter les parois d'une pièce avec des cordons d'argile ou colombins que l'on soude les uns sur les autres.

COUVERTE : enduit vitrifiable qui fond à haute température égale à celle de la pâte de la poterie.

EMAILLAGE : action d'appliquer un enduit vitrifiable sur une pièce.

ENGOBE : argile liquide colorée ou non par l'ajout d'oxydes métalliques et destinée à recouvrir ou décorer tout ou partie d'une forme le plus souvent à l'état cru.



ESTAMPAGE : empreinte obtenue par pression sur une poterie avant séchage.

FAIENCE : nom général de pâtes dont le tesson, blanc ou rouge, reste poreux après cuisson de l'émail, translucide ou opaque. La faïence est souvent décorée. Exemple : les faïences de Moustiers, de Quimper ou de Rouen. Elle appartient à la catégorie des basses températures (aux alentours de 1000°)

GRES : terre cuite aux alentours de 1200° et classée comme la porcelaine, dans la catégorie des hautes températures et des pâtes vitrifiées. Qu'il s'agisse d'un vernis obtenu par l'adjonction de sel à la cuisson ou de savants émaux, les matières propres aux grès évoquent parfois la pierre précieuse et la richesse des minéraux (grès du Japon, d'Alsace, de La Borne et de La Puisaye...)

OXYDES : les principaux oxydes métalliques utilisés en céramique pour leurs propriétés colorantes sont le fer, le cuivre, le cobalt, le manganèse, le nickel, le chrome.

PORCELAINE : nom donné aux pâtes vitrifiées cuisant au dessus de 1250° dont la partie argileuse est essentiellement composée de kaolin. Ce dernier confère au tesson blancheur et translucidité (porcelaine de Chine, de Limoges, de Sèvres).

RAKU : mot qui signifie « plaisir du loisir ». Au XVI^e siècle, Chojiro Raku créa au Japon une poterie brute liée à la cérémonie du thé. Cuite à basse température (750° à 980°), émaillée ou non, cette poterie est retirée incandescente du four pour être plongée et enfumée dans la paille ou la sciure. En réduction d'oxygène, le noir de fumée se fixe indélébilement et les émaux chargés d'oxydes (cuivre, argent) produisent des lustres métallisés.

TERRE VERNISSEE : argile rouge, souvent recouverte d'engobe, unie ou décorée, émaillée avec un « vernis » plombifère translucide et de tradition très ancienne. On retrouve cette technique dans tout le bassin méditerranéen notamment (Aubagne, Vallauris) et dans la culture islamique.

TESSON : morceau de poterie cassée. Peut désigner le corps même de la poterie.

Artisans - Commerçants **de** **Saint Palais**

- Mr & Me DELARUE 02 48 66 03 12
Café - Restaurant « Au Bon Saint Palais »
- Madame FOURRICHON 02 48 66 02 07
« Café du Pic »
- Mr WIEBEL 02 48 66 02 78
Auberge de la Choardièrre
- Mr & Me VOIJON 02 48 66 01 16
Café - Boulangerie - Le Bourg

- Briqueterie de Saint Palais 02 48 66 04 01
- Mr Christian CHAVOT 02 48 66 00 31
Peinture - Route de St Martin
- Mr Julio CRAVEIRO 02 48 66 00 06
Isolation thermique et phonique, cloisons
Route de St Martin
- EARL de l'Aujonnière 02 48 66 01 93
Corinne & Alain LAROCHE
- Mr André LAROCHE 02 48 66 00 16
Fromages de chèvre - l'Aujonnière
- Mr Gilles SAINJON 02 48 66 01 18
Transporteur - Chemin St François
- Mr Bruno LEBAS 02 48 66 02 39
Peinture – placoplâtre
Les Bouquets

Commerçants de passage

- « Boutique de Marie » (Maison THINAT)
Vêtements Vendredi
- Mr BOISSELET
Epicier Vendredi après-midi
- Mr CHOFFE
Poissonnier Jeudi 19H

Marché du Samedi

- Mr AMIOT
Charcutier
- Mr D. CHAGNOUX
Vêtements (le dernier samedi du mois)
- Mr GUILLAUDEAU
Boucher
- Mr André LAROCHE
Fromages de chèvre
- Mr MAURIN
Produits fermiers
- Mr SAUVAGE
Jardinage (produits et plants)
- S.E.B.A.
Fruits et légumes

Etat Civil

Naissances : 9

SOCHET Clémence	04/03/1996
VILLEPELET Rémi	30/03/1996
TARDY Clarisse	31/03/1996
MAHIEU Marie	27/07/1996
LARDIES Morgane	30/09/1996
THÉVENOT Steven	13/11/1996
CHOLLET Coline	13/12/1996
GAILLARD Robin	27/12/1996
CASTANHEIRA Axel	30/12/1996

Mariages : 7

LINERO Pedro	LECLÈRE Régine	20/04/1996
CHAPON Jean Claude	COLLINET Liliane	22/06/1996
REGNIER Laurent	RETHORÉ Myriam	20/07/1996
JACQUET Patrick	DOUCET Chantal	20/07/1996
LAVOUX Gaëtan	AMANI Souad	03/08/1996
BILLAUT Jean Marc	DJEMAA Christine	03/08/1996
FOREST Roger	ENGUERRAND Silviane	30/11/1996

Décès : 3

JACQUET Armand	01/08/1996
DMYTRYK Stanislas	24/08/1996
LOURENÇO Olivier	24/09/1996

A compter du Lundi 12 Février 1996, les horaires de passage seront les suivants:

BOURGES - GIEN

LIGNE RÉGULIÈRE N° 103	N° de Circulation	Circule le	PÉRIODE SCOLAIRE										VACANCES SCOLAIRES			
			G4	G6	G8	G10	G12	G14	G16	G18	G20	G22	G24	G26	G28	G30
			Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS	Unité JVS
Remonte à consulter			1										2			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter			1										1			
Remonte à consulter																

